




## Une Equipe de Combat

*Yves Trin*

Notre profession a eu la chance de vivre préservée depuis de nombreuses années. Nous devons cette chance aux Présidents du Syndicat qui se sont succédés. En l'occurrence, Claude Theuveny créateur et premier Président puis, Michel Chateau, Charles Bolender qui est, à la fois à l'origine de la création de la Spécialité et, de la liberté des honoraires confortée par la circulaire de Pierre Bérégovoy. Jacqueline Kolf qui a su de main de maître effectuer des négociations délicates avec les organismes sociaux. Et, enfin, Claude Bourdillat-Mikol qui a développé notre Syndicat tout en renforçant l'union au sein de la profession avec les Assises de l'Orthodontie. Ils sont tous présents parmi nous par leur exemple fait d'initiative et de combat pour notre belle profession.

Et, les combats ne vont pas nous manquer:

- 🏛 Le PLFSS 2014 et l'adoption dans celui-ci de l'article modifiant le code de la Sécurité sociale permettant à l'Uncam de fixer unilatéralement un montant minimum et maximum d'honoraires pour les médecins et les professions de Santé en général.
- 🏛 La proposition de Loi LEROUX qui, si elle est adoptée de manière définitive, permettra la création de réseaux fermés qui seront un danger majeur pour notre profession.
- 🏛 Alors, que nos patients déjà étaient informés de manière transparente par le devis obligatoire, l'affichage des prix et, le consentement éclairé, un devis conventionnel nous a été imposé dans un seul but: transmettre toutes les informations nécessaires aux complémentaires pour la mise en place des réseaux fermés.

Face à tous ces dangers nous devons être extrêmement réactifs, ceci m'a amené à composer une équipe expérimentée et motivée. Ce bureau est soutenu et, relayé par les Présidents et, les Vices-Présidents de région auprès de tous nos adhérents. Notre secrétariat et notre communication web renforcés, vous permettent désormais d'être informé en temps réel. Abonnez-vous à nos articles sur le site [www.ssfodf.org](http://www.ssfodf.org) en cliquant en bas de page sur le sigle RSS,  enregistrez le lien de notre site et nos coordonnées avec notre QRcode.

De plus, nous allons mettre en œuvre très rapidement une grande enquête de satisfaction au niveau national dans tous les cabinets d'orthodontie afin de prouver que nos honoraires sont justifiés.

# Election

Suite à l'élection partielle du Bureau du SSFODF le Lundi 14 Octobre 2013, ses membres se sont réunis le Vendredi 8 Novembre 2013 pour élire, en son sein, un Président et un nouveau Bureau.

J'ai le plaisir de vous communiquer sa composition :

<b>Président :</b>	Dr. Yves TRIN
<b>Vice-Présidents :</b>	Dr. Gérard MOTTO Dr. Alain VIGIE DU CAYLA
<b>Secrétaires Généraux :</b>	Dr. Pierre CARDOT Dr. Gérard GUEMAS
<b>Trésorier :</b>	Dr. Jean-Louis NEGRE
<b>Relations avec le Conseil National de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes :</b>	Dr. Guy BIAS
<b>Relations avec les Sociétés Scientifiques et les Universités :</b>	Dr. Joël DENIAUD
<b>Présidents d'Honneur :</b>	Dr. Claude THEUVENY † Dr. Michel CHATEAU † Pr. Charles BOLENDER Dr. Jacqueline KOLF Dr. Claude BOURDILLAT-MIKOL

## Le Devis conventionnel

Afin de permettre à nos adhérents la gestion de cette nouvelle obligation, le syndicat a développé des formulaires qui peuvent être pré-remplis par vous même, imprimables et enregistrables. Plusieurs types peuvent être créés : diagnostic, traitement, contention ou le tout regroupés. Le système est suffisamment souple pour être adapté à vos habitudes.



Recherchez sur le site la page du devis conventionnel, une version de démonstration est téléchargeable et une vidéo vous permet de comprendre son utilisation. Pour obtenir les versions enregistrables et imprimables, un mot de passe vous sera demandé.

**Ce mot de passe est fourni seulement aux adhérents**

*Attention respectez les majuscules et minuscules*

**Téléchargez les Devis Conventionnels**

SSFODF  
Société Française des Spécialistes de l'Odontologie

copyright SSFODF Novembre 2013

Directeur de publication: Yves Trin



